

70. Le terrain désigné sous le nom de parc Crémazie.

80. Terrain récemment acheté pour l'établissement d'un parc dans le quartier St-Gabriel.

90. Terrain connu sous le nom de ferme des grives, situé entre la rue Beaubien, le Parc Amherst, l'avenue Papineau et la rue Bélanger.

100. Cimetières situés sur l'avenue Papineau.

A la suggestion de M. l'échevin Brodeur, il est

*Résolu*: De demander aussi un plan démontrant les immeubles qu'il faudrait exproprier pour faire un boulevard s'étendant de l'Avenue Papineau au square Beaver Hall, de la rue Dorchester à la rue Lagauchetière.

A la suggestion de M l'échevin Tétreau, il est aussi,

*Résolu*: De faire préparer un plan démontrant les immeubles qu'il faudrait acquérir pour prolonger le Boulevard St-Laurent, et la rue St-Denis jusqu'au Sault au Recollet.

A la suggestion de M. l'échevin Gauvin, il est aussi,

*Résolu*: De faire préparer un plan démontrant les immeubles qu'il faudrait exproprier pour étendre le square Papineau jusqu'à la rue Ste-Rose.

Cette Commission discute alors la nécessité d'établir des parcs publics et des terrains de jeux dans les différents quartiers qui n'en ont pas et décide de recommander au Conseil d'autoriser cette Commission à recevoir des suggestions et des offres ou options relativement à l'établissement de tels parcs et terrains de jeux soit dans la Ville ou dans la banlieue.

Parmi les quartiers dans lesquels devraient être établis des parcs et terrains de jeux, les suivants sont mentionnés.

Quartiers St-André, St-Joseph, Hochelaga, Longue-Pointe.

*Ajournement.*

JULES CREPEAU,  
Asst. Greffier de la Cité.

## COMMISSION SPECIALE AU SUJET DU TRAVAIL DES ESTIMATEURS

*Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre.*

Sont présents: MM. les échevins Mayrand, L.-A. Lapointe, Turcot, Leclaire, Dubeau, Clément et Tétreau.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, M. l'échevin Mayrand est nommé président de cette Commission.

Les documents suivants sont soumis et lus.

(a) Résolution du Conseil, adoptée le 9 novembre 1910, nommant cette Commission et lui donnant certains pouvoirs.

(b) Résolution du Conseil, adoptée le 14 novembre 1910, donnant certains pouvoirs additionnels à cette Commission.

(c) Rapport du Bureau des Commissaires soumis au Conseil le 14 novembre 1910, transmettant un rapport du Président du Bureau des Estimateurs sur les méthodes suivies par ledit Bureau pour arriver à établir la valeur des immeubles.

(d) Proposition faite au Conseil par M. l'échevin Tétreau, le 14 novembre 1910, à l'effet de faire envoyer des avis aux propriétaires lorsque l'évaluation de leurs immeubles est augmentée.

M. l'échevin L.-A. Lapointe demande s'il y a des plaintes écrites contre les estimateurs devant la Commission, relativement aux rôles d'évaluation.

Le Président répond négativement.

La question de savoir si cette Commission pouvait légalement tenir une enquête sur les matières contenues dans les résolutions du Conseil, est en conséquence soulevée par M. l'échevin L.-A. Lapointe.

M. Oscar Lavallée, C.R., avocat de la Cité, est appelé devant la Commission et l'objection soulevée par M. l'échevin L.-A. Lapointe lui ayant été soumise, il demande que les questions que l'on veut lui poser soient mises par

70. The piece of land known as Cremazie Park;

80. The piece of land recently purchased for the establishment of a Park in St. Gabriel Ward;

90. Piece of land known as "Beach Farm", situated between Beaubien street, Amherst Park, Papineau avenue and Bélanger street;

100. Cemeteries situated on Papineau avenue.

At the suggestion of Ald. Brodeur, it was

*Resolved*: To ask also for a plan showing the properties to be expropriated in order to establish a boulevard extending from Papineau Road to Beaver Hall square, from Dorchester to Lagauchetière street.

At the suggestion of Ald. Tétreau, it was also,

*Resolved*: To prepare a plan showing the properties which would have to be purchased for the extension of St. Lawrence boulevard and St. Denis street to Sault au Recollet.

At the suggestion of Ald. Gauvin, it was also

*Resolved*: That a plan be prepared showing the properties which would have to be expropriated in order to extend Papineau square to St. Rose street.

The Committee then having discussed on the necessity of establishing public parks and play-grounds in the different wards where there are none, decided to recommend to Council that this Committee be authorized to receive suggestions, offers or options in connection with the establishment of such parks and play-grounds in the City or in the outskirts.

Among the wards in which parks and play-grounds should be established, the following were mentioned: St. Andrew, St. Joseph, Hochelaga and Longue-Pointe.

*Adjourned.*

JULES CREPEAU,  
Asst. City Clerk.

## SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE re WORK OF ASSESSORS

*Report of meeting held on the 15th of November.*

Present: Ald. Mayrand, L. A. Lapointe, Turcot, Leclaire, Dubeau, Clément and Tétreau.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, Ald. Mayrand was appointed chairman of this Committee.

The following documents were submitted and read:

(a) Resolution of Council, adopted on the 9th November 1910, appointing this Committee and giving it certain powers.

(b) Resolution from Council, adopted on the 14th November 1910, conferring additional powers upon this Committee.

(c) Report from the Board of Commissioners submitted to Council on the 14th November 1910, transmitting a report from the President of the Board of Assessors on the methods followed by the said Board in fixing the value of real estate.

(d) Motion submitted to Council by Ald. Tétreau on the 14th November 1910, to have notices sent to real estate owners when the valuation of their properties is increased.

Ald. L. A. Lapointe asked if there were before the Committee any complaints in writing against the assessors in connection with the assessment rolls.

The Chairman replied in the negative.

The question as to whether the Committee could legally hold an investigation on the matters contained in the resolutions of Council was accordingly raised by Ald. L. A. Lapointe.

Mr. Oscar Lavallée, K.C., City attorney, was called before the Committee and the objection raised by Ald. L. A. Lapointe having been submitted to him, he asked that